

Département de l'Eure
MAIRIE DE MÉNESQUEVILLE
VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Président de la CDCLA,
Madame et Monsieur les Maires,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Chères Ménesquevillaises et Ménesquevillais,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille à l'occasion de cette cérémonie de vœux, moment privilégié d'échange et de convivialité. Je vais revenir sur le bilan de l'année passée et nous projeter sur la nouvelle.

Durant l'année qui vient de s'écouler nous avons fait une pause **dans la réalisation des travaux d'enfouissement de réseaux et de voirie**. Cela était dû au fait que le syndicat d'électricité et la communauté de communes avaient d'autres priorités sur le territoire cantonal et communautaire. **Nous les reprendrons cette année.**

En juin, nous avons pu inaugurer officiellement le nouveau groupe scolaire intercommunal « LOUIS PASTEUR ». L'effort consenti par les trois communes nous permettra de voir l'avenir plus sereinement. Nous nous devons d'accueillir les enfants, les enseignants et les agents dans des locaux répondant aux enjeux actuels.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est toujours en phase d'instruction. Il sera adopté dans le courant de cette année. En fonction des arbitrages qui auront lieu pour déterminer où l'on construira, je ne me fais guère d'illusion quant à la part de terrain à bâtir qui sera allouée à notre commune.

L'enveloppe fournie est très faible. C'est la conséquence de la Zéro Artificialisation Nette (le ZAN) qui va empêcher des communes comme les nôtres de se développer.

Dans le cadre des travaux d'entretien de voirie de la CDCLA, l'enrobé d'une partie de la rue de la maisonnette a été remis à neuf.

En fin d'année, une bonne nouvelle est arrivée la subvention de l'état concernant la remise en état du Pont de Pierre a été notifiée à la communauté de communes ce qui cumulée à celle du département assure 80% du financement. Les 20% restant seront pris en charge par la CDCLA comme l'instruction et le suivi du chantier.

Afin de nous soumettre à la réglementation en vigueur concernant la défense extérieure contre l'incendie (DECI), nous poursuivons nos travaux de mise en conformité.

En 2026, nous installerons une canne d'aspiration dans la rivière « rue du Moulin de la Lieure ». Le département n'assurant plus du tout le financement (*depuis peu*), c'est au tour de l'état d'appliquer la même règle. A présent, seront subventionnés les communes couvertes à moins de 60% de leur territoire. Ménesqueville l'est à 80% ! Nous avons donc sollicité la communauté de communes pour l'octroi d'un fonds de concours de 50% du montant HT des travaux.

Une consultation auprès de trois entreprises est en cours, pour **le projet d'aménagement de sécurité « rue du Général de Gaulle »**. Les doubles écluses provisoires seront remplacées par des éléments en béton. Pour compléter ce dispositif, un plateau surélevé sera créé à l'entrée du village en venant de Charleval. Une subvention de 70% du montant hors taxe nous a été accordée au titre des amendes de police. Dès que l'entreprise sera retenue les travaux pourront commencer.

La première tranche d'assainissement en traverse « rue Planche Botté » devrait voir le jour cette année. Pour rappel, elle sera comprise entre la « rue de la Truite » et la « rue du Pont de la Perche ». Elle sera financée à 50% par la commune et à 50% par la CDCLA. La réfection du tapis « rue du Pont de la Perche » n'ayant pu être réalisée en 2025, sera effectuée en continuité de ce chantier.

Concernant les **projets de la commune en 2026**, une grosse tranche d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques est programmée « rue de la Planche Botté », « rue de la Ravine » et en partie « rue du Pont de Pierre ». Ces travaux consisteront à effacer les réseaux de basse et moyenne tension, ainsi que les réseaux fibres et cuivres, pour ceux qui en bénéficient encore. A cela s'ajoutera la pose de candélabres pour l'éclairage public.

La répartition cantonale de ces travaux se fait selon plusieurs critères. Ménesqueville a bénéficié depuis ces 10 dernières années de 4 tranches. Ce qui est assez important...

Pour les prochaines années, nous devons laisser passer notre tour.

Tous ces travaux, déduction faite des subventions seront financés par du FCTVA et nos fonds propres.

Lors des vœux précédents, j'avais exprimé le souhait d'entreprendre des **travaux de consolidations et d'embellissement de l'église** sur les parties du cœur et de la sacristie. Nous avons reçu deux propositions de devis. Jusqu'à aujourd'hui, nos demandes de subvention sont restées vaines.

Près de l'église existe une **stèle qui nous rappelle que quatre soldats de la guerre de 1870 sont inhumés à cet endroit**. Il nous a semblé opportun de remettre en état la tombe militaire de ces gardes mobiles de la guerre franco-allemande. Ces soldats blessés lors de la bataille de Brémule et soignés à Ménesqueville, ne survécurent pas à leurs blessures. Ils étaient originaires des Hautes-Pyrénées

(ils s'appelaient : BETMALE Bertrand, CASTERAN Isidore, ROUSSE Paulin et OUSSET Pierre). **Cette tombe était entourée d'un encadrement métallique comme on peut en voir dans de nombreux cimetières.** Pour cette remise en état à l'identique, nous avons fait appel à monsieur DOLAY Brice, artisan à Ménesqueville – route de Mortemer. Une demande de subvention a été adressée au secours français, nous avons bon espoir de l'obtenir.

La vie de la commune ne serait que monotone, sans la vie associative.... Il y a deux ans les P'tites Canailles présidée par madame HOBBE Nathalie, ont obtenu un chèque de 1 000€ dans le cadre du dispositif coup de cœur, coup de pouce de la CDCLA. A présent, c'est au tour des Boules de la Lieure, présidée par monsieur LANGLOIS Ludovic d'obtenir cette subvention... A noter que 2026 sera marquée par les 60 ans du Comité de Fêtes !

Côté état civil, nous avons eu 4 naissances :

- **DAUTRY Charlie le 21 janvier**
- **VIEUBLED Côme le 17 septembre**
- **CARON Azélie le 21 novembre**
- **FLEURY Mily le 03 décembre**

Nous leur souhaitons la bienvenue et félicitons les heureux parents !

Un mariage :

- **Monsieur PETIT Alexandre et madame GUERARD Cindy**
Habitant résidence de la Planche Botté

Malheureusement il y a aussi eu des décès :

- **HILAIRE Monique le 15 mars 2025**
- **JAVANAUD Renée le 22 août 2025**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants :

- **BANCE Mélanie & METOT Kylian** (*rue Planche Botté*)
- **VANDAMME Laetitia & MARC Guillaume** (*route de Mortemer*)
- **PIGNÉ Lionel** (*rue du Général de Gaulle*)
- **CARPENTIER Morgane et Matthieu** (*rue de la Maissonnette*)

Je rappelle la nécessité de se présenter en mairie pour éventuellement bénéficier des cadeaux de Noël des enfants, des bons d'achat de Noël aux aînés, ou pour simplement être référencé en cas de crise sanitaire. Pensez aussi à vous inscrire sur la liste électorale. En effet, il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or en France, il y a environ 2,9 millions d'électeurs **non-inscrits** et 7,7 millions de "**mal-inscrits**" (estimation Insee). Une partie du taux d'abstention aux élections est dû à cette "mal-inscription".

Je remercie ... le personnel communal pour son travail et sa disponibilité, ainsi que les membres du conseil municipal pour leur implication. **Certains vont quitter la vie municipale au terme de ce mandat. Nous aurons l'occasion de les honorer lors d'une prochaine réunion de conseil.**

Quant à moi, comme vous avez pu le lire dans la presse. **Je me présenterai de nouveau pour un 2^{ème} mandat de Maire.** Si vous m'accordez vos suffrages, cela sera mon 6^{ème} mandat d'élu. Je le ferai accompagné d'une équipe renouvelée à 40%. Je regrette de ne pouvoir donner satisfaction aux personnes qui avaient émis le souhait d'intégrer notre liste. Nous n'avons que 11 sièges.

Enfin pour conclure, si vous avez des suggestions ou des difficultés. Vous pouvez toujours venir me rencontrer, je reste à votre écoute.

*Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une très bonne année
2026 !*